

Procès-verbal de la Session d'Automne A23 du 25-26 octobre 2023

Section 02 du CoNRS

Salle du Comité National – Irène JOLIOT-CURIE CNRS - Campus Gérard Mégie
3 rue Michel-Ange - 75016 PARIS

- 11 Collège A : Jean AVAN, Marco CIRELLI (bureau), Leticia CUGLIANDOLO, David DEAN (président), Adam FALKOWSKI, Jean-Noël FUCHS (secrétaire), Mariana GRANA (bureau), Claude LOVERDO (bureau), Nicolas PLIHON, Slava RYCHKOV, Filippo VERNIZZI.
- 7 Collège B : Raffaele D'AGNOLO (en visio le 1^{er} jour et en présentiel le 2^{ème}), Laura FOINI, Cécile REPELLIN, Guillaume ROUX, Jean-François RUPPRECHT, Piotr TOURKINE, Vincent VENNIN.
- 3 Collège C : Patricia BLANCHARD (en visio), Jonathan BAUR, Christine CHAMBON.
- Assistante du CN pour la section 02 : Abigail PALMA.

Mercredi 25

Accueil des nouveaux membres du comité Leticia Cugliandolo (LPTHE), Laura Foini (IPhT) et Christine Chambon (LPENS) en remplacement de Patrizia Vignolo (INPHYNI), Manon Michel (LMBP Clermont) et Michel de St Aubert.

1) 9:30-12h30 : Dossiers courants et promotions CR

Le comité discute les dossiers de changement de DU, les écoles thématiques, les éméritats, les rattachements à une autre CID, puis les titularisations des CRCN recrutés il y a un an (O. Dmytruk au CPhT, A. Grabsch au LPTMC, Y. He au LPENS, S. Lust au L2C Montpellier, M. Ozawa au LiPhy Grenoble).

Les **promotions CRCN** → **CRHC** : 4 demandes, 3 classées.

1) K. Jedamzik ; 2) A. Fedorenko ; 3) M. Mambrini.

Les **promotions CRHC** → **HEB** : 2 demandes, 2 classées.

1) T. Masson ; 2) T. Gobron.

2) 13h30-15h : intervention de la direction de l'INP (qui devient CNRS Physique)

Bilan du concours 2023 :

CRCN : A. Caputo a refusé le poste qui a été pris par M. Reboud qui ira à l'IJCLab à Orsay.

DR2 externe : N. Goldman a été recruté pour la section 04 au LKB.

Cette année, le concours CNRS est décalé de un mois. Début au début janvier 2024, dépôt des dossiers le 9 février. Ce changement de calendrier est peut être amené à perdurer.

Concours 2024 :

Il y aura 26 postes de CRCN à l'INP : 5 en section 02 ; 6 en section 03 (+1 IN2P3) ; 5 en section 04 ; 5 en section 05 (+ 1 INSIS) ; 2 en section 11 ; 1 en section 13 ; 1 en section 51 ; et 1 en section 54.

Il y aura 26 postes de DR2 à l'INP. Il faut inciter les CR à passer l'HDR car le nombre de postes DR2 est calculé sur le vivier de potentiels candidats (i.e. CRCN/CRHC avec HDR).

5 postes de DR2 en section 02.

CID 50 : 2 DR2 internes pour l'administration de la recherche et 15 DR2 externes pour tout le CNRS.

CPJ-CNRS 2024 :

- TheMaCoIF i.e. théorie de la matière condensée et information quantique avec affectation dans un des labos IDP Tours, LPS Orsay, LPTMC Paris, LPTMS Orsay
 - MATEM avec affectation dans un des labos LEM, Néel, IPCMS, CRHEA
 - PRECISION avec affectation dans un des labos LAC, LKB, LPL
- Projet avec un labo ou plusieurs. En CDD (donc pas affecté à une section). Titularisation en tant que DR2 au bout de 6 ans max.

Promotions lors de la session A23 pour l'INP:

- CRHC : 13 (15 en 2022)
- HEB : 10 (11 en 2022)
- DR1 : 20 (22 en 2022)
- DRCE1 : 16 (13 en 2022)
- DRCE2 : 55 (63 en 2022)

Ripec-c3 :

Il y a eu 48 candidats en 02, 71 en 03, 68 en 04 et 73 en 05. 106 primes ont été attribuées soit 39 % de lauréats. Il faut inciter les collègues à candidater (le nombre de primes est proportionnel à la pression). En particulier, il faut inciter les CR. Pas d'auto-censure.

Périmètre des sections :

Le mandat du comité national est passé de 5 à 4 ans et va donc prendre fin en juillet 2025. Les prochaines élections auront lieu au printemps 2025. La direction du CNRS profite du renouvellement du conseil pour revoir le périmètre des sections. Les nouvelles sections seront discutées lors d'un conseil scientifique du CNRS mi-novembre 2023 et les décisions prises par la direction du CNRS en mai 2024.

Les questions légitimes qui concernent la physique sont les suivantes :

- quel futur pour les CID 51 et 54 ?
- création d'une section de matière complexe et physique du vivant en rassemblant les biophysiciens et les physiciens de la matière molle ? En intégrant des chercheurs de la 05, de la 11, voire de la 02 et de la 04 ?
- création d'une deuxième section de physique des particules au sein de l'IN2P3 ? Une section très haute énergie (01a) et une autre section plus physique nucléaire et ions lourds (01b) ? Avec transfert des théoriciens de physique des particules de la 02 vers ces nouvelles sections ? Ou au contraire transfert des théoriciens de physique des particules de la 01 vers la 02 ?
- faut-il maintenir une section de physique théorique ? Devant la réaction initiale de la communauté, cette question est retirée et ne sera pas soumise à l'avis du conseil scientifique du CNRS de mi-novembre 2023.

3) 15h30-18h : Médailles

Le comité a discuté des propositions de médailles de bronze et d'argent mais choisit de ne pas les rendre publiques.

Jeudi 26

Le comité décide de ne pas auditionner les candidats DR2 lors du concours 2024.

Le comité accepte la possibilité de faire appel à des experts externes lors du concours 2024.

Le comité accepte de gérer l'attribution des primes ripec-c3 en 2024.

4) 9h30-11h : Rapport de Conjoncture

Le comité discute de la rédaction du rapport de conjoncture qui doit être remis fin mars 2024. Il est déjà bien avancé (75 % du travail a été fait). Il s'agit maintenant d'écrire une introduction et une conclusion en intégrant des données statistiques sur la communauté « section 02 », les forces et faiblesses de la communauté, etc.

5) 11h-17h : Promotions DR

DR2 → DR1 : 17 candidats, 6 classés, peut être 5 promus

1) Troost ; 2) Carpentier ; 3) Semikoz ; 4) Bertin ; 5) Chazottes ; 6) Petrelis

DR1 → DRCE1 : 14 candidats, 5 classés, peut être 4 promus

1) Monasson ; 2) Langlois ; 3) Ragoucy ; 4) Volpe ; 5) Uzan

DRCE1 → DRCE2 : 3 candidats, 3 classés, peut être 3 promus

1) Kortchemski ; 2) Dubrulle ; 3) Majumdar